



COMITE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITÉ DES ARDENNES

*Membre de la Coordination Nationale
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité*

Contact :

collectifcharleville@gmail.com

Blog

<http://sauvegardehopital.over-blog.com/>

Facebook :

defenschopitauxproximiteardennes

Charleville-Mézières le 22 avril 2021

Monsieur le Procureur de la République

Le 12 mai 2020, à la fin du confinement strict, des militants se sont mobilisés à Millau dans le strict respect des gestes barrière préconisés pour exiger des moyens pour l'hôpital.

Sur la base des vidéos de la ville, sans aucune intervention des deux policiers présents, une cinquantaine de militants ont été verbalisés. Ils sont maintenant convoqués au tribunal judiciaire de Rodez le 4 mai 2021.

Alors que le Haut Conseil de la santé publique ne préconise, dans ses recommandations du 24 avril 2020, aucune restriction à la circulation dans l'espace public tant que les « mesures barrières » sont respectées et que la liberté de manifester est une liberté fondamentale, ces militants ont été verbalisés sur la simple base de vidéos de la ville.

Notre comité ne peut accepter une telle volonté de criminaliser le mouvement social.

Nous vous demandons de faire reconnaître le droit en annulant cette convocation pour l'ensemble des personnes concernées. Il en va de notre démocratie, de nos droits.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur l'expression de notre considération

La présidente